



# SYSTEME MANAGEMENT

## FORMATION

MODULE	OBJECTIF	PUBLIC CONCERNE	DUREE	NOMBRE MAX DE PARTICIPANT
<b>TRAVAUX EN HAUTEUR</b>	<p>Cette formation permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les règles liées aux travaux en hauteur</li><li>• Savoir analyser les risques sur les travaux en hauteur et l'intervention à réaliser,</li><li>• Faire l'adéquation entre la situation de travail et les moyens à mettre en œuvre,</li><li>• Vérifier les EPI avant utilisation et choisir les plus adaptés pour chaque intervention</li></ul>	<p>Tout le personnel chargée d'effectuer des travaux en hauteur sur des échafaudages fixes ou roulants ou des plateforme élévatrice motrice de personne...</p>	<p>1 jour</p>	<p>10</p>

MOYENS PEDAGOGIQUES	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE	DIPLOME / VALIDITE
<p>Exposé et échanges interactifs - Etudes de cas - Exercices pratiques - Support de cours de la formation travail en hauteur - Pratique port des EPI - Auto-évaluation préalable en amont de la formation - Evaluation des acquis en fin de formation - Evaluation des acquis en fin de formation</p>	<p>Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence délivrée par l'organisme à l'issue d'une validation de son aptitude à assurer spécifiquement cette formation.</p>	<p>Attestation de formation à la fin de la session.</p>